

DISCOURS INTRODUCTIF PIERRE AGUILAS
COLLOQUE SENAT 4 AVRIL 2011

Monsieur le Ministre, Monsieur le Sénateur et Cher Ami Gérard,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le Directeur général de FranceAgriMer,
Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je tenais tout d'abord à vous faire part de notre satisfaction d'avoir réuni dans un même lieu, et plus est, à la Chambre des SAGES, notre ministre, des membres des parlements européens français, italiens, espagnols et hongrois ainsi que les représentants professionnels de la filière européenne du vin autour du sujet de la régulation du potentiel de production.

C'est la première fois depuis l'adoption du Traité de Lisbonne qui a conféré des pouvoirs importants au Parlement que le Parlement européen et les parlements nationaux des principaux Etats membres de l'Union unissent leurs efforts pour peser sur l'avenir de la réglementation vitivinicole. Nos amis allemands ne sont pas loin de nous puisque le Bundesrat a voté il y a quelques jours une résolution forte sur le sujet des droits de plantation.

C'est un signal encourageant pour nous et cela doit constituer aussi un signal fort à la Commission et aux Etats membres.

Ce rassemblement témoigne de la volonté des élus et des professionnels que les choses bougent. Nous avons la capacité, si nous poursuivons notre mobilisation, d'élargir le cercle des Etats qui nous soutiennent et d'obliger la Commission à mettre une proposition sur la table avant le 31 décembre 2015.

Nous avons déjà beaucoup parcouru de chemin depuis un an dans le débat sur la régulation en agriculture et en viticulture. Tout le monde

a encore à l'esprit les dégâts provoqués par un modèle ultralibéral qui a conduit à une profonde crise financière et économique. La viticulture n'y a pas échappé.

Pour autant, la régulation reste encore un sujet tabou. Tout le monde en parle à Paris et à Bruxelles mais nous ne voyons encore rien de concret. Des efforts ont été faits pour moraliser les relations contractuelles notamment en France à travers la LMA. Mais cela ne suffit pas et ne peut pas constituer la seule réponse des autorités dans les prochaines réformes de l'agriculture et de la viticulture.

Nous attendons désormais de nos ministres et de nos gouvernements qu'ils unissent leurs efforts. Nous connaissons la capacité de notre ministre à rassembler. Nous comptons donc sur vous, Monsieur le Ministre, pour réunir une majorité autour de votre position. Il y a urgence, le 31 décembre 2015 c'est demain, et nous savons qu'une décision de cette nature ne se prend pas en quelques mois.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Ministre, nous comptons sur vous, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

Nous espérons que la sagesse l'emportera, et ce lieu est haut en symbole. Nous vous souhaitons à tous au nom de la CNAOC un excellent colloque.

Pierre AGUILAS